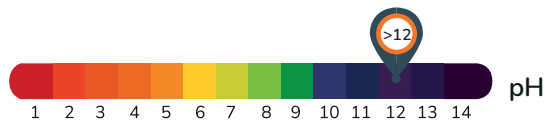


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :



- **COULEUR :** jaune



- **CONTACT ALIMENTAIRE* :**



* Sous condition de rinçage. Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1 août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

PROPRIÉTÉS :

- Désinfection des surfaces, objets, matériaux et équipements.
- Bactéricide, levuricide, fongicide, virucide, mycobactéricide et sporicide.
- Efficace sur le coronavirus.
- TP2, TP3, TP4, TP5.

MODE D'EMPLOI :

- S'utilise dilué dans l'eau en fonction de ce que vous souhaitez nettoyer.
- Rincer si nécessaire.

DOMAINES D'UTILISATION :

- Collectivités, industries agroalimentaires, cuisines professionnelles, élevage, transport et stockage des ordures et déchets...

Conformité à la législation :

Produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Un essai préalable avant utilisation doit être réalisé

Action désinfectante dans le cadre du TP2				20°C		40°C
Usages	Normes	Souches	Conditions	30 min	5 min	15 min
BACTERICIDE						
Application sur surfaces dures en <u>pulvérisation, par essuyage, par inondation</u> - Dont désinfection des sanitaires (condition de saleté) - Dont désinfection des poubelles et transport de déchets (condition de saleté)	EN 1276-EN13697 EN 13727 (Healthcare) EN 14561 *	<i>Enterococcus hirae*</i> , <i>Escherichia coli</i> , <i>Pseudomonas aeruginosa*</i> , <i>Staphylococcus aureus*</i> <i>Enterococcus faecium</i> (40°C) <i>Escherichia coli</i> K.12 (Healthcare)	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont cabinets médicaux, crèche	0,40%	0,48%	
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) dont cabinets médicaux, crèche	1,6%	2,0%	0,6%
			Conditions de saleté (5,0 g/L SDS)		0,05%	
			Conditions de propreté générale (3 g/L albumine bovine)	1,6%	2,0%	0,6%
			Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		19,4%	
			Conditions de propreté générale * (0,3 g/L albumine bovine)			0,32%
Désinfection des instruments par <u>immersion ou remplissage</u> (bain usage unique)			Conditions de saleté générale* (3 g/L albumine bovine)		1,0%	0,65%
			Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton) *		1,0%	
			Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton) *		1,0%	
LEVURICIDE						
Application sur surfaces dures en <u>pulvérisation, par essuyage, par inondation</u> - Dont désinfection des sanitaires (condition de saleté) - Dont désinfection des poubelles et transport de déchets (condition de saleté)	EN 1650 EN 13697 EN 13624 (Healthcare) EN 14562 *	<i>Candida albicans</i>	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont cabinets médicaux, crèche	0,73%	1,5%	
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	0,24%	0,5%	0,3%
			Conditions de saleté (5,0 g/L SDS)		0,1%	
			Conditions de propreté générale (3 g/L albumine bovine)	1,0%	2,4%	0,6%
			Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		4,8%	
			Conditions de propreté générale * (0,3 g/L albumine bovine)		0,5%	
Désinfection des instruments par <u>immersion ou remplissage</u> (bain usage unique)			Conditions de saleté générale * (3 g/L albumine bovine)		2,4%	
			Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton) *	1,5%	3%	
			Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton) *		3%	
FONGICIDE						
Application sur surfaces dures en <u>pulvérisation, par essuyage, par inondation</u> - Dont désinfection des sanitaires (condition de saleté) - Dont désinfection des poubelles et transport de déchets (condition de saleté)	EN 1650 EN 13697 EN 13624 (Healthcare) EN 14562 *	<i>Aspergillus brasiliensis</i>	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont cabinets médicaux, crèche	1,0%	1,5%	
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	2,8%	3,23%	
			Conditions de saleté (5,0 g/L SDS)		0,5%	
			Condition de propreté générale (3 g/L albumine bovine)	5,6%	11,6%	
			Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		10%	
			Conditions de propreté générale * (0,3 g/L albumine bovine)		6,5%	
Désinfection des instruments par <u>immersion ou remplissage</u> (bain usage unique)			Conditions de saleté générale * (3 g/L albumine bovine)		13%	
			Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton) *		13%	

Légende

Industrie cosmétique

Cabinets médicaux, crèches, ...

* Usage en immersion

Conformité à la législation :

Produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

VIRUCIDE						
Application sur surfaces dures en pulvérisation, par essuyage, par inondation - Dont désinfection des sanitaires (condition de saleté) - Dont désinfection des poubelles et transport de déchets (condition de saleté)	EN 14476 (y compris healthcare)	AdenoVirus Murine norovirus Murine parvovirus (40°C) PolioVirus	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont cabinets médicaux, crèche	0,81%	0,81%	0,81%
			Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)		1,61%	1,21%
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	1,61%	1,61%	1,21%
			Conditions de propreté générale (3 g/L albumine bovine)	0,81%	0,81%	0,81%
			Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		16,13%	
			Conditions de propreté générale * (0,3 g/L albumine bovine)	0,81%	0,81%	0,81%
Désinfection des instruments par immersion ou remplissage (bain usage unique)			Conditions de saleté générale * (3 g/L albumine bovine)	1,61%	1,61%	1,21%
			Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton *)		1,61%	1,21%
MYCOBACTERICIDE						
Application sur surfaces dures en pulvérisation, par essuyage, par inondation - Dont désinfection des poubelles et transport de déchets (condition de saleté)	EN 14348 (y compris healthcare) EN 14563 *	Mycobacterium avium Mycobacterium terrae (tuberculose)	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont cabinets médicaux, crèche	1,0%	2,4%	0,16%
			Conditions de saleté générale (3,0 g/L bovine albumin + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	4,8%	12,1%	1,6%
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	6,8%	10,6%	2,4%
			Conditions de propreté générale (3 g/L albumine bovine)	6,8%	10,6%	2,4%
			Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		5,8%	
			Conditions de propreté générale * (0,3 g/L albumine bovine)			
Désinfection des instruments par immersion ou remplissage (bain usage unique)						
Désinfection des instruments par immersion ou remplissage (bain usage unique)					6,5%	

Action désinfectante dans le cadre du TP3				10°C	
Usages	Normes	Souches	Conditions	1 min	5 min
BACTERICIDE					
Surfaces dures (non poreuses) - dont véhicules de transport.	EN 14349 EN 1656	Enterococcus hirae, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus, Proteus vulgaris	Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)	13,5%	24,2%
Surfaces dures extérieures des équipements de traite.			Conditions de saleté, industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		4,8%
LEVURICIDIE / FONGICIDIE					
Surfaces dures (non poreuses) - dont véhicules de transport.	EN 1657 EN 16438	Candida albicans	Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)	0,155	0,056
Surfaces dures extérieures des équipements de traite.			Conditions de saleté, industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		0,048
Surfaces dures (non poreuses) - dont véhicules de transport.	EN 1657 EN 16438	Aspergillus brasiliensis	Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)	40,3%	16,1%
Surfaces dures extérieures des équipements de traite.			Conditions de saleté, industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		7,7%
VIRUCIDIE					
Surfaces dures (non poreuses) - dont véhicules de transport.	EN 14675	Bovine enterovirus	Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure)		8,1%
Surfaces dures extérieures des équipements de traite.			Conditions de saleté, industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		1,6%

Légende

Conditions de saleté industrie du lait

Conditions de saleté générale

Conformité à la législation :

Produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Action désinfectante dans le cadre du TP4				20°C		
Usages	Normes	Souches	Conditions	30 min	5 min	15 min
BACTERICIDE						
Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont <u>surfaces intérieures sans circulation</u> Désinfection des <u>équipements par trempage</u>	EN 1276 EN13697	<i>Enterococcus hirae</i> , <i>Escherichia coli</i> , <i>Pseudomonas aeruginosa</i> , <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus faecium</i> (40°C)*	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	0,40%	0,48%	
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	1,6%	2,0%	
			Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		6,5%	
Désinfection des <u>surfaces intérieures en CIP</u>	EN 1276		Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	2,4%	2,4%	
			Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	0,12%	0,24%	
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	0,7%	1,0%	
Désinfection en lave vaisselle et tunnels de lavage	EN 1276 EN13697 DIN SPEC 10534		Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	0,10%	0,12%	
			Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	0,10%	1,0%	
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	1,6%	2,0%	
LEVURICIDE						
Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont <u>surfaces intérieures sans circulation</u> Désinfection des <u>équipements par trempage</u>	EN 1650 EN 13697	<i>Candida albicans</i>	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	0,24%	0,5%	
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	1,0%	2,4%	
			Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		0,8%	
Désinfection des <u>surfaces intérieures en CIP</u>	EN 1650		Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	1,5%	3%	
			Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)		0,5%	
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)		2,4%	
Désinfection en lave vaisselle et tunnels de lavage	EN 1650 EN 13697 DIN SPEC 10534		Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)		0,5%	
			Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)		3%	
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)		2,4%	
Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)						
					0,8%	
					3%	

Légende

Conditions générales

Conditions en industrie du lait

Conditions industrie de la viande

Conformité à la législation :

Produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

(Suite) Action désinfectante dans le cadre du TP4			20°C	40°C*		
FONGICIDE						
Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont <u>surfaces intérieures sans circulation</u> Désinfection des <u>équipements par trempage</u>	EN 1650 EN 13697		Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	3,2%		
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	12%		
			Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	6,5%		
			Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	13%		
Désinfection des <u>surfaces intérieures en</u>	EN 1650	Aspergillus brasiliensis	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	1,0%	1,5%	
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	3,9%	11,6%	
			Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	1,0%	1,9%	
			Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	7,7%	8,7%	
Désinfection en lave vaisselle et tunnels de lavage	EN 1650 EN 13697 DIN SPEC 10534		Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	13%		
			Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	6,5%		
			Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	13%		
			VIRUCIDE			
Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont <u>surfaces intérieures sans circulation</u>	EN 14476	AdenoVirus Murine norovirus Murine parvovirus (40°C) Poliovirus	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	0,81%	0,81%	0,81%
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	1,61%	1,61%	1,21%
			Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	1,61%	0,81%	
			Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	1,61%	1,21%	
MYCOBACTERICIDE						
Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont <u>surfaces intérieures sans circulation</u>	EN 14348	Mycobacterium avium Mycobacterium terrae (tuberculose)	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	1,0%	2,4%	0,16%
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	4,8%	12,1%	1,6%
			Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	3,9%	14,5%	0,81%
			Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	4,8%	12,1%	1,6%
SPORICIDIE						
Désinfection des <u>surfaces dures</u> dont <u>surfaces intérieures sans circulation</u>	EN 13704	Bacillus subtilis (40°C) Bacillus cereus Clostridium difficile	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine)	1,5%	32,3%	0,81%
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	9,7%	23,2%	6,5%
			Conditions de saleté industrie du lait (10 g/L lait écrémé)	1,0%	32,3%	0,8%
			Conditions de saleté industrie de la viande (3,0 g/L albumine bovine + 3,0 ml/L erythrocytes de mouton)	7,7%	23,2%	10%

Conformité à la législation :

Produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.